



**RINK-HOCKEY - ARTISTIQUE - ROLLER-DERBY**  
Salle de l'Angelmière - Chemin de l'Ornay - 85000 LA ROCHE SUR YON  
Email : [lavendeennerh@yahoo.fr](mailto:lavendeennerh@yahoo.fr)  
Web : [www.lavendeenne.com](http://www.lavendeenne.com)

Fédération Française Roller & Skateboard  
Club Labellisé 2020



## Tarifs et Infos - LA VENDEENNE - 2020/2021

Chers licencié(e)

Après une saison bouleversée par une crise sanitaire sans précédent, nous sommes heureux et enthousiastes à l'idée de démarrer une nouvelle année. Compte tenu de ces événements et malgré la hausse des engagements par notre fédération (FFRS), le comité directeur a décidé de maintenir les tarifs 2019/2020 pour la saison prochaine. Vous trouverez ici toutes les informations nécessaires à votre prise ou renouvellement de licence. Soyez extrêmement vigilants sur les dates de retour des dossiers.

Très bel été à tous et à très vite,

### 1. Remise des dossiers d'inscription

Comme pour la saison précédente, la validité de la licence a été ramenée au 31 Aout. Par conséquent, nous vous invitons à nous remettre votre dossier d'inscription avant **le 20 août 2020**.

En effet, la prise de licence conditionne la possibilité de reprendre l'entraînement, sans licence, l'accès au parquet sera refusé aux pratiquants.

Le dossier complet est composé :

2. Formulaire d'inscription complété et signé
3. Certificat médical (sauf membre du CD et dirigeant)
4. Charte de la discipline concernée complétée et signée
5. Si 1<sup>ère</sup> licence : 1 photo d'identité portant le nom et prénom au verso

**Le dossier complet est à déposer ou à renvoyer par courrier :**

**LA VENDEENNE** - Complexe Sportif de l'Angelmière - Chemin de l'Ornay - 85000 LA ROCHE SUR YON

### 2. Reprise des entrainements et des compétitions Rink-Hockey

Les cours commenceront dès le **lundi 31 août 2020**, selon la programmation du planning des entrainements.

Les entrainements ont lieu toutes les semaines pendant la période scolaire jusqu'au samedi inclus. Il n'y a pas d'entraînement pendant les vacances scolaires.

La saison 2020/2021 prendra fin le samedi 26 juin 2021.



**Champion de France** : 1976 - 1978 - 1979 - 1982 - 1987 - 1989 - 1996 - 2003 - 2004 - 2005 - 2007 - 2016 - 2017 **Coupe de France** : 2002 - 2006 - 2007 - 2011 - 2014 - 2016

Association Loi 1901 déclarée le 11 Mars 1907, récépissé N°22 - JO n°2519 du 29 Mars 1907 - Agrément ministériel n° 54585 du 4 Juillet 1945 - Affiliée à la F.F.R.S depuis le 6 Décembre 1956



### 3. Modes de règlement et tarifs 2020-2021

Modes de règlement :

- Par chèque bancaire à l'ordre de LA VENDEENNE. Facilité de paiement en 3 fois sans frais (indiquer les dates au dos des chèques entre septembre et décembre 2020).
- Coupons sports, chèques vacances acceptés uniquement si la date de validité est supérieure à 1 mois.
- Par carte bleue lors des permanences prévues.

Discipline	Catégorie	Année de naissance	Tarifs adhésion
RINK -HOCKEY	École de patinage	2014 et après	120
	U10	2013 - 2012	125
	U12	2011 - 2010	140
	U14	2009 - 2008	
	U16	2007 - 2006	150
	U18	2005 - 2004	
	U20	2003 - 2002	155
Sénior	2001 et avant		
	Vétéran Rink-Hockey		110
ARTISTIQUE	Artistique	Loisir	125
	Artistique	Compétition	140
ROLLER DERBY		Réservé aux + 18 ans	140
TOUTES	Loisir adultes		130
	Dirigeant		80

Une réduction de 7.50€ est accordée à partir de la deuxième licence et sur les suivantes.

### 4. Permanence du secrétariat

Une permanence sera organisée le jeudi 27 août 2020 de 14H à 19H30 à la salle de l'Angelmière.

Rappel, tous les licenciés (joueurs et dirigeants) doivent être à jour de leur licence et cotisation pour pouvoir participer aux divers championnats et bénéficier de l'accès aux entraînements.

### 5. Remboursement de licence

Même en cas de Force majeure, l'adhésion ne sera pas remboursée par le club.

Pour rappel, l'adhésion ne couvre que partiellement les dépenses faites pour chaque licencié : la licence prise auprès de la FFRS, les engagements aux compétitions, les matériels et moyens mis à disposition pour assurer la pratique de la discipline, le cadeau licencié..

